

CCM GRANVILLE
76 RUE COURAYE 50400 GRANVILLE
☎ 08 20 04 73 50 (0,118€ TTC / Min) FAX 02 33 91 03 59 ✉ 04706@cmmabn.creditmutuel.fr
BIC : CMCIFR2A

Création de société civile Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM GRANVILLE 76 RUE COURAYE 50400 GRANVILLE déclare et atteste avoir reçu la somme de 9 000 €.

M TILLARD Frédéric, gérant de la société CO-PILOTES SERVICES A LA PERSONNE SARL, société civile actuellement en cours de formation dont le siège social se situe ZONE D ACTIVITES DU PRETOT 72 IMPASSE DES TREMAILLEURS 50400 GRANVILLE, déclare, sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire.

- Associé : A3C EXPERTS EN SERVICE SARL
Nombre de parts : 12 Montant versé : 6 000 €

- Associé : A2CP SARL
Nombre de parts : 6 Montant versé : 3 000 €

En conséquence, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 15489 04706 00039634302 54 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation.

Dans le cas où la société ne serait pas finalement immatriculée, cette somme pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur instructions conjointes de l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en double exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 11 janvier 2011

Le déposant
"lu et approuvé"
signature

JST16



La banque
(Cachet et signature)

Caisse de Crédit Mutuel
de Granville
76, rue Couraye
50400 GRANVILLE
☎ 0 820 047 350 (0,12 € TTC/min) - Fax 02 33 91 03
Coutances 780 886 644

